

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 05/02/2025
ID Télétransmission : 033-213300635-20250204-140324-DE-1-1

**Séance du mardi 4 février
2025
D-2025/22**

Date de mise en ligne : 07/02/2025

certifié exact,

Aujourd'hui 4 février 2025, à 14h02,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Madame Magali FRONZES,

Monsieur Guillaume MARI présent à partir de 14h30, Madame Pascale BOUSQUET-PITT présente à partir de 14h40, Madame Nadia SAADI présente à partir de 16h15, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 16h17

Excusés :

Madame Isabelle FAURE, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Exonération exceptionnelle de loyer. Association Esprit de corps. La Manufacture CDCN. Autorisation

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par autorisation d'occupation temporaire du 3 avril 2018 reconduite de manière tacite, la Ville de Bordeaux met à disposition de l'association Esprit de corps, à titre onéreux, pour un montant de 3 835,20€ par mois, un immeuble situé au 226 boulevard Albert 1^{er} à Bordeaux connu sous le nom de La Manufacture.

Labellisé par l'Etat « Centre de développement chorégraphie national » (CDCN), La Manufacture est l'établissement de référence sur notre territoire en matière d'art chorégraphique. Lieu de diffusion, La Manufacture est aussi un outil de développement, de professionnalisation et de pratique.

La municipalité a engagé des travaux d'ampleur visant à la rénovation totale du bâtiment et à son agrandissement. Ils auront lieu en 2025 et 2026. Pendant la durée des travaux, les équipes d'Esprits de corps devront temporairement déménager, leurs bureaux n'étant plus accessibles. Par ailleurs, la diffusion ne sera plus possible à la Manufacture. Pour ne pas interrompre l'activité, une saison de diffusion de spectacles se déroulera sous forme nomade dans différents lieux culturels partenaires du territoire.

Compte-tenu de cette situation exceptionnelle, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à exonérer l'association Esprit de corps de toute redevance locative pendant toute la durée des travaux, à savoir du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 février 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX